

Une dalle sculptée d'Amérique centrale

In: Journal de la Société des Américanistes. Tome 47, 1958. pp. 55-66.

Citer ce document / Cite this document :

Dorsinfang-Smets A. Une dalle sculptée d'Amérique centrale. In: Journal de la Société des Américanistes. Tome 47, 1958. pp. 55-66.

doi : 10.3406/jsa.1958.1151

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jsa_0037-9174_1958_num_47_1_1151

UNE DALLE SCULPTÉE D'AMÉRIQUE CENTRALE

PAR A. DORSINFANG-SMETS.

(*Planches IV et V.*)

Dans une des salles que les Musées Royaux d'Art et d'Histoire consacrent à l'archéologie de l'Amérique centrale, une dalle de pierre basaltique grise est accrochée au mur. Elle provient des régions montagneuses du Costa Rica ¹. La partie inférieure en est brisée et dans son état actuel elle mesure 77 cm de long sur 55 cm de large et plus ou moins 4,5 cm d'épaisseur (pl. IV).

Le long du bord supérieur est sculptée une frise formée de cinq animaux dont trois, debout, portent les deux autres entre eux, en les tenant par les pattes de derrière, de sorte que ces derniers pendent la tête en bas.

La figure centrale semble être une chauve-souris, la tête est presque triangulaire, l'attache des membres supérieurs est au niveau du cou et la forme même de ces membres est fine et grêle ; les membres postérieurs par contre sont massifs et les doigts en sont indiqués par de nettes incisions. Les deux « porteurs » des extrémités sont-ils des félins ou des singes ? Il est assez malaisé d'en décider. Les corps sont de face, mais une rigoureuse symétrie préside à la direction des têtes tournées vers le centre ; les deux paires de membres se ressemblent ; la ligne ondulée des longues queues contribue à lier les acteurs plus étroitement entre eux. Leur attitude générale est humanisée mais leur tête est nettement animale et ne se montre pas menaçante. La position des oreilles et la queue annelée m'inclinent à suggérer d'y voir plutôt des félins.

Les deux animaux « portés » sont malaisés à identifier ; un peu plus petits que les précédents, leur corps est également de face et leur tête tournée vers l'extérieur, leur queue n'a pas été représentée ; dans l'ensemble ils ressemblent fort aux deux figures précédentes. Je crois donc qu'il s'agit également de félins.

Avant de quitter cette frise, il convient d'en relever la composition équilibrée et les soins avec lesquels les éléments sont liés les uns aux autres par une

1. A. A. M. 47.17 entrée aux Musées en octobre 1947, elle provient de la collection de M^{lle} Wenziner.

double ligne ; d'une part, celle des membres supérieurs des porteurs tenant les pattes postérieures des portés, d'autre part, celle que dessinent les queues des porteurs et les membres avants des « portés » qui s'y accrochent. L'œil erre des têtes alternativement tournées vers l'intérieur et l'extérieur, pour monter au centre à la face de la chauve-souris.

Chaque bord vertical est ponctué de quatre figures isolées et plus petites. Elles se répondent deux à deux, mais ne sont nullement stéréotypées. Nous voyons en premier lieu deux animaux semblables aux quadrupèdes de la frise. Ils se regardent et paraissent grimper sur la pierre.

Ensuite viennent deux animaux malaisés à identifier : oiseaux, ou chauves-souris ? Celui de gauche a une tête assez triangulaire qui ressemble à celle de la figure centrale de la frise ; la queue est celle d'un oiseau, mais la structure de l'aile, dont le coude est dessiné, est bien celle du petit mammifère ; il est représenté en vol, vers l'extérieur, vu de dessous, les pattes postérieures sont ramenées contre le corps. Celui de droite s'avance vers le haut, la tête est celle d'un mammifère et la complexité de l'attache de l'aile est révélatrice d'une tentative pour représenter les membres antérieurs de la chauve-souris ; cependant le corps s'élargit à son extrémité et ne montre aucun essai de représentation des pattes postérieures. Il semble qu'on ait essayé de le présenter de dos.

Dans la troisième paire de figures, nous avons de nouveau devant nous des félins, mais qui se tournent cette fois-ci vers l'extérieur.

Enfin, dans le quatrième et dernier couple de figures il n'y a aucune difficulté à reconnaître cette fois des chauves-souris vues de face.

Notre dalle fait partie d'une série de pièces semblables, sinon identiques, qui proviennent toutes du haut pays de Costa Rica, de cette région des Guetar, si riche en documents archéologiques en pierre ¹.

La collection Keith, qui fut en grande partie réunie dans les fouilles du cimetière de Las Mercedes dans le haut pays costaricain, en compte 17 qui sont actuellement au Museum of Natural History de New York ². Le Museum of the American Indians, dans la même ville, en possède un très bel exemplaire trouvé à Anita Grande ³. Le Musée National de Costa Rica à San José en possède également deux ⁴. Cette liste n'a pas la prétention d'être exhaustive.

1. Cette attribution est essentiellement géographique. Les Guetar étant le peuple connu historiquement comme habitant ces vallées, Lothrop a cru pouvoir leur attribuer les objets d'art qui y furent découverts. Cette affirmation sera encore sujette à caution, tant que nous n'aurons pas une connaissance plus précise des mouvements de populations qui se sont produits dans ces régions avant la conquête.

2. J. A. MASON, *Costa Rican Stonework*. The Minor C. Keith Collection, 1945, p. 277 et suiv., p. 11, 30-34.

3. S. K. LOTHROP, *Pottery of Costa Rica and Nicaragua*, New-York, 1926, II, pl. CXXXIX.

4. S. K. LOTHROP, *o. c.*, II, fig. 179 a, b. — J. A. LINES, *Notes on the Archeology of Costa Rica*, San José, 1938 (la même pièce que LOTHROP, *o. c.*, fig. 179 b).

Les dalles, à une exception près, sont de forme plus ou moins rectangulaire et portent un décor plus chargé le long du bord supérieur ; parfois l'extrémité inférieure est légèrement arrondie.

Toutes celles qui ont été trouvées entières, sauf encore la même exception, présentent à l'extrémité opposée au décor principal une partie libre d'environ 30 cm sans décoration et la surface de cette plage unie est moins soignée que le reste de la pièce ¹.

L'exception à cette description sommaire est celle de la très belle dalle citée plus haut, trouvée à Anita Grande et actuellement au Museum of the American Indians ; elle est nettement ovale et bien que le décor soit plus chargé à l'une de ses extrémités, il se poursuit tout autour de la pièce (pl. V, 1).

La partie inférieure de notre dalle, aujourd'hui disparue, était-elle décorée ou non ? Si la détérioration était accidentelle, il nous serait impossible d'avancer la moindre supposition à cet égard. Mais précisément, cette cassure a été soigneusement préparée et il suffit d'examiner la tranche de la pierre pour s'en convaincre. Trois plans s'y distinguent : la pierre a été attaquée selon un sillon de part et d'autre de son épaisseur. La trace de ces sillons se distingue par une régularité plus grande de leur surface. Lorsque l'épaisseur a ainsi été réduite, le « pont » restant a été brisé d'un coup et la surface, légèrement en relief, en est plus rugueuse. C'est le procédé employé déjà par les tailleurs de pierre précolombiens comme on peut l'observer sur les délicates hachettes-pendentifs en jadéite qui ont souvent été ainsi divisées par l'artisan lui-même en deux demi-hachettes. Il est possible que quelque fouilleur, pour éviter le transport onéreux et malaisé d'une plage sans ornement, ait sectionné ce tronçon de la dalle. Plus vraisemblablement un Indien à la recherche d'une pierre pouvant servir de métate, de meule à grains, en a prélevé la partie plane. Ce cas a été vérifié plusieurs fois pour les bas-reliefs de Manabi en Équateur.

Mais dans les deux hypothèses nous pouvons supposer et espérer que la partie perdue était sans décor.

Les dalles que nous connaissons mesurent de 75 cm à 2 m. Dans les pièces qui présentent un décor sur la dalle même, soit un décor du genre de la nôtre, c'est-à-dire formé de figurines étagées le long des côtés verticaux ², soit un décor linéaire aux bandes décoratives incisées ³, soit encore une frise de visages ⁴, nous trouvons que la plage non décorée a environ 30 cm. Nous pouvons en déduire que notre dalle avait environ 1,07 m de hauteur, appréciation évidemment hypothétique.

A quel usage notre objet a-t-il servi ?

Ces dalles proviennent de mobiliers funéraires, elles ont été retrouvées couchées dans les tombes. Je tiens à dissiper tout de suite toute idée préconçue

1. MASON, *o. c.*, *ibidem*.

2. MASON, *o. c.*, pl. 34 a, b.

3. MASON, *o. c.*, pl. 32 c.

4. MASON, *o. c.*, pl. 30 B, d.

quant aux termes par lesquelles ces pierres sont désignées : *mesas ou tables, pierre de sacrifice, autels*. Le premier de ces termes est celui qui a été utilisé dans les notes de fouilles et qui n'est basé sur aucune recherche scientifique ; notons d'ailleurs que l'espagnol « tablas » désigne une planche ou plaque de bois et par extension une dalle de pierre. Le second a été introduit par M. Keith lorsqu'il écrivit « The ornamental tables referred to by you, I have always considered as *sacrificial stones* »¹. Ici aussi nous ne pouvons trouver, à la base de cette dénomination, une observation scientifiquement étayée. Skinner emploie le mot *sacrificial slabs* ou même *piedra de sacrificio* qui paraissent avoir donné naissance à l'idée d'*autels* (altars), terme que M. Mason utilise presque exclusivement, faute de désignation meilleure : « The term altar, on the other hand, which implies only a ceremonial-religious function, an interpretation which is inevitably suggested by their size, beauty and technical and artistic excellence, has, therefore been here adopted »².

L'idée d'autel imposant à l'esprit une vision plus précise que la simple expression vague d'une fonction cérémonielle, on me permettra de ne pas suivre M. Mason sur ce point et de parler uniquement de « dalles » ainsi que je l'ai fait dès le début de cette étude.

Écartons ensuite une utilisation que rien ne vient étayer, celle de *meule dormante*, de pierre à moudre, qui est parfois proposée³, M. Mason cite le cas d'une, au moins, de ces dalles dont le décor couvre la surface principale et ne laisse pas de place libre pour cet usage utilitaire qu'il envisage cependant comme possible, parce que la plupart des dalles ont un décor périphérique laissant le centre libre. Leur surface intérieure est rugueuse, ce qui semble indiquer qu'elles n'ont pas servi de meule ; quelques pièces pourtant sont assez soignées, assez lisses pour laisser supposer leur usage comme meule dormante. Cependant, si je suis bien les descriptions des dalles de la collection Keith, celles qui présentent cette particularité sont plus lisses sur toute la surface et il ne semble pas qu'elles aient une zone usée par le passage de la pierre meulière comme c'est le cas pour les métates, mais bien plutôt une facture généralement plus soignée.

Alors quel fut le rôle de ces dalles ? La partie non décorée et peu soignée de 30 cm environ qui est caractéristique de toutes ces pièces, moins une, est de nature à nous faire croire qu'elles étaient dressées en terre.

Malheureusement la seule qui fut trouvée dans cette position est celle d'Anita Grande dont précisément le bord entier est décoré. En ce qui concerne les autres, ou du moins celles pour lesquelles de telles indications nous sont connues, elles étaient couchées dans les tombes profondes⁴.

M. Mason propose donc d'y voir des objets faisant partie des possessions

1. MASON, *o. c.*, p. 247.

2. MASON, *o. c.*, p. 247.

3. MASON, *o. c.*, p. 247-249.

4. MASON, *o. c.*, p. 248 ; LOTHROP, *o. c.*, II, p. 286 et 457.

cérémonielles du défunt qui l'ont suivi dans la tombe, plutôt que des objets à destination spécifiquement funéraire. D'autre part, et il s'arrête à cette seconde proposition, il suggère d'y voir des pierres qui auraient été dressées sur la sépulture primaire et auraient accompagné les restes récoltés et mis ensuite dans une sépulture définitive. La double inhumation lui est suggérée par l'usage actuel des Indiens de la région et par un texte de Las Casas décrivant les tombes vues par Colomb dans les maisons à la côte. Ces tombes, contenant des corps séchés et embaumés, étaient couvertes d'une *tabla* décorée d'ornements et parfois du portrait du mort ¹.

Le mot *tabla* suggère le plus souvent une planche, mais M. Mason pense que faute de pierre à la côte, les Indiens y utilisaient le bois à un usage pour lequel les Indiens de l'intérieur auraient choisi la pierre.

Aucun fait concret n'appuie cette explication et on me permettra d'y relever une contradiction. Ces *tablas* dont parle Las Casas étaient visibles et couvraient la tombe secondaire tandis que nos dalles faisaient partie du mobilier funéraire *dans* la tombe où elles étaient cachées à jamais. Un parallélisme entre les deux cas aurait exigé qu'après avoir indiqué l'endroit de la tombe première, les dalles eussent couvert la tombe secondaire. Or, elles n'ont été trouvées ni en surface, ni en position de couvercle.

Un fait est certain, la description systématique que M. Mason a faite des pièces de la collection Keith prouve que la décoration en est conçue pour être vue de face : figures terminales en ronde bosse, frises à claire-voie, décors secondaires sur la tranche latérale de la dalle et même au revers comme les lézards ou les crocodiles qui rampent le long de l'arête de la dalle pl. 33, *c*, et qui seraient au dos, sous la dalle, si nous couchions celle-ci, en tenant compte de l'orientation de ses figures terminales en ronde bosse.

Écartons donc l'idée d'une utilisation de la dalle couchée, horizontale. Cette idée a fait naître les dénominations de « pierres de sacrifices », et d'« autel » que rien ne justifie.

Elles ont été faites pour être vues debout, dressées en terre ou peut-être dans un logement préparé à cet effet ².

Nous ne pouvons malheureusement retenir comme preuve de cette proposition le cas de la dalle d'Anita Grande, parce que le décor contredit ici la logique de la position dans laquelle elle a été trouvée : les personnages du bas seraient enterrés la tête en bas ! Il faudra dissocier les deux cas et avoir le courage d'admettre qu'il s'agit ici d'une pièce unique d'une catégorie particulière.

Un autre rapprochement doit-il être fait dont M. Lothrop, d'un mot bref, a indiqué la direction. Il a écrit « These carved slabs are paralleled by those

¹ 1. LAS CASAS, *Historia de Las Indias*. Ed. Madrid, 1875-1876, vol. III, 2, chapitre XXI, d'après MASON, *o. c.*, p. 248 et LOTHROP, *o. c.*, p. 81 où ce texte est cité.

2. L'existence de pareils logements faits de dalles oblongues est attestée pour des statues : C. V. HARTMAN, *Archeological researches in Costa Rica*, Roy. Ethnogr. Mus. Stockholm, 1901, p. 9, cf. LOTHROP, *o. c.*, p. 81.

from Manabi in Ecuador and Chavin in Peru. From the statement quoted on page 81 (il s'agit du texte de Las Casas cité plus haut) it is clear that these stones, or similar forms of wood, were set up over graves » ¹.

Écartons tout de suite la seconde partie de ce passage de M. Lothrop ; nous avons vu plus haut par l'exégèse de la proposition de M. Mason ce que nous pouvons en tirer. Elle ne peut être accolée sans investigation à la première partie qui la contredit comme nous le verrons plus loin.

Les sculptures de pierre de Manabi auxquelles il est fait ici allusion sont bien connues par l'étude de Saville ².

Ces bas-reliefs ont environ 50 cm de largeur en moyenne. Presque tous sont brisés et les Indiens ont souvent utilisé les parties inférieures pour des usages domestiques, mais la longueur de ceux dont subsiste la plus grande partie ou qui ont pu être reconstitués oscille autour de 70 à 80 cm ; l'épaisseur est de 4 à 6 cm. Le décor en est différent (figure de divinité ou d'animal encadrée de motifs géométriques ou animaux schématisés) et il couvre toute la surface supérieure de la dalle et n'encadre pas une partie nue comme c'est le plus souvent le cas ici ³. Cependant la forme générale anguleuse et élargie vers le haut et le souci de laisser la partie inférieure unie est à prendre en considération (pl. V, 3 et fig. 8).

Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 8. — Bas-relief de Manabi, d'après Saville. *Antiquities of Manabi*, VII, pl. VI, 1.

Ces bas-reliefs ont été trouvés dans les collines où certains d'entre eux étaient enterrés jusqu'à la partie sculptée et Saville en déduit : « It is thus made clear that these sculptures were idols, placed upright in the ground, after the manner of gravestones in a modern cemetery, and occupied positions in the corrals asso-

ciated with the seats and other sculptures » ⁴. L'auteur précise que plusieurs d'entre eux ont été acquis des indigènes, mais que certains ont été recueillis *in situ*. Ces dernières découvertes ont été faites dans des enclos, *corrales*, ou sites d'habitations ou de culte.

En ce qui concerne les bas-reliefs de Chavin au Pérou, nous avons les détails que nous fournit l'étude de M^{me} Rebecca Carrion Cachot ⁵.

1. LOTHROP, *o. c.*, II, p. 287.

2. MARSHALL H. SAVILLE, *The Antiquities of Manabi, Ecuador*. N. Y., 1907, I p. 61 et suiv., p. 11, XXXV à XXXIX et II, p. 138 et suiv., p. 11, LII à LIX.

3. Il y a une exception dans la série de la collection KEITH, MASON, *o. c.*, pl. 34 b, que nous examinerons plus loin.

4. *O. c.*, p. 138, 139.

5. R. CARRION CACHOT, *La cultura Chavin*. Extrait de *Revista del Museo Nacional*

Les stèles de Chavin peuvent être rapprochées des deux groupes précédents en ce qui concerne leur aspect général (fig. 9) : plaque de forme rectangulaire, beaucoup plus épaisse cependant que les précédentes, puisque M^{me} Carrion Cachot parle de 12 à 20 cm ; elles ont aussi au moins 50 cm de large. Elles sont presque carrées mais, en général, elles ont une tendance à être légèrement plus larges que hautes. Elles sont munies parfois d'un épais rebord qui encadre le bas-relief. Ce rebord est interprété par l'auteur comme une réminiscence de modèles antérieurs en bois, tels qu'on les aurait faits dans la *montaña*, là où le bois abondait et serait une preuve d'une influence amazonique. Il n'y a pas ici de plage inférieure non décorée mais, tant à Chavin de Huantar qu'au temple de Séchin, ces dalles ont été souvent trouvées dans des « chapelles » où elles étaient dressées. M^{me} Carrion Cachot suppose qu'elles étaient conservées dans ces chapelles ou qu'elles ornaient une façade. L'usage de ces éléments décoratifs dans un complexe architectural ou, en tout cas, dans des bâtiments dallés ne permettait pas de les ficher en terre, d'où, à notre avis, l'absence d'une plage grossière et leur grande épaisseur qui leur permettait de tenir debout sur leur base. M^{me} Carrion Cachot mentionne cependant comme une exception le fait que quelques stèles de ce type, dans le Callejón de Huaylas, ont été utilisées en couvercles de sépulcres.

En tout cas, il semble bien établi que ces deux groupes de dalles, celles de Manabi et celles de Chavin, ont eu principalement un rôle religieux et qu'elles étaient dressées. M. Lothrop, sans approfondir la question, parlait de « parallèles ». C'est bien en qualité de point de comparaison que nous faisons appel à ces deux exemples et il n'est pas établi que l'un dérive de l'autre. Cependant, au moment où l'archéologie précolombienne se doit de chercher à esquisser les grands courants qui ont parcouru l'Amérique, il est intéressant de se demander dans quelle mesure ces groupes sont liés entre eux.

Il est évident que la culture de Chavin présente plus d'un point de comparaison possible avec des cultures d'autres régions. N'en citons pour exemple que la ressemblance qui existe entre les statues-pieux qui y ont été trouvées et celles de la Colombie et de l'Amérique centrale ou bien entre les bas-reliefs des



FIG. 9. — Stèle de Chavin, d'après Carrion Cachot, *Cultura de Chavin*, fig. 10.

guerriers de Séchin et les danseurs de Monte Alban. Nous savons qu'elle a essaimé des Andes Centrales jusqu'à la région de Cajamarca. Certains éléments ont pu, d'influence en influence, gagner le Nord. Mais pour en revenir au fond de cette étude, il est curieux de rencontrer une certaine ressemblance entre la figure dessinée sur des dalles de l'étude de M^{me} Carrion Cachot ¹ où nous voyons une coiffure ornée de rayons enflés à l'extrémité et les décors de stèles de Manabi où se retrouvent ces mêmes rayons, spécialement lorsque la figure représentée est celle d'un monstre inspiré d'un batracien ou d'un insecte (fig. 8). Ce groupe de stèles de Manabi, le huitième dans la subdivision faite par Saville ², est peut-être celui qui se rapproche le plus, au point de vue décoratif, de l'esprit dans lequel ont été décorées les stèles de Chavin. Et c'est précisément ce même groupe de bas-relief de Manabi qui nous fournit la possibilité d'un rapprochement curieux avec une dalle, au moins, du groupe costaricain que décrit M. Mason dans la collection Keith et qui porte un décor gravé au centre de la surface même ³ (pl. V, 2). Notons que son origine exacte est inconnue et qu'elle est attribuée à l'art des Guétar. Mais il ne fait cependant aucun doute que par sa forme générale, sa figurine terminale, son cadre de petits animaux, elle se rattache incontestablement au groupe de Costa Rica. Une sorte de fronton, en forme de langue, d'ailleurs brisé, surmonte le bord supérieur et deux figures en ronde bosse assises sur le bord le flanquaient ; celle qui subsiste représente un oiseau.

Trois panneaux rehaussent la surface même de la dalle alors que 14 petits animaux en bas-reliefs l'encadrent. M. Mason y voit des sortes de langoustes bien qu'une maladresse de dessin leur ait donné une tête de mammifère.

Des trois panneaux le seul qui nous intéresse est celui du centre. Les deux autres sont ornés de croix à branches en T. Le décor central est cruciforme et deux figures qui paraissent être des batraciens s'y inscrivent, l'une tournée vers le haut, l'autre vers le bas, les membres antérieurs et la tête à la langue bifide occupent une branche de la croix, les deux arrière-trains s'inscrivent dans les branches horizontales l'un au-dessus de l'autre. Cette position anormale et écartelée de l'arrière-train de cette figure rappelle étrangement les figures qui caractérisent les dalles du Manabi ⁴. Saville en analysant les représentations d'une déesse sur ces bas-reliefs de l'Équateur rappelle qu'à la page 13 du manuscrit mexicain de Paris, dit *Codex Borbonicus*, il y a une figure de la déesse Thacolteotl ⁵ ainsi figurée et croit pouvoir identifier cette position comme caractéristique d'une déesse de la luxure. Mais sur d'autres bas-reliefs de

1. *O. c.*, pl. IX, 5 et fig. 11, p. 50. La première représente un quadrupède humain, la seconde un oiseau humanisé.

2. *O. c.*, II, p. 154.

3. M. MASON, *o. c.*, pl. 34 b. Je ne m'arrête pas à la dalle de la pl. 32 c qui porte un décor géométrique formant cadre.

4. SAVILLE, *o. c.*, I, pl. XXXVI, XXXIX, II, pl. IV, 411.

5. Ed. SELER, *Gesamm. Abhandb*, III, p. 316, fig. 6 b.

Manabi ¹ des monstres composites, qui rappellent aussi des lézards ou des insectes, constituent l'élément principal et sont dessinés de la même manière ; celle-ci semble donc bien être une convention de perspective artistique d'ailleurs retrouvée, sur cette dalle de Costa Rica. Bien plus, la tête de ces lézards monstrueux de l'Équateur se prolonge en énormes tentacules enflés du bout et spiraliformes, dont la langue bifide de notre figure costaricaine est un étrange parallèle.

Nous ne pouvons donc pas isoler les unes des autres les trois groupes de dalles.

N'oublions pas que le continent a été parcouru de constants courants culturels ² parmi lesquels il faut citer surtout ceux qui naquirent des bouleversements causés par les migrations des Arawak et celles des Chibcha. Nous savons que les Guetar, à qui sont attribuées nos dalles costaricaines, parlaient un dialecte chibcha et que la carte des dialectes de ce groupe s'étend jusqu'au Nicaragua. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que les Chibcha aient amené au Costa Rica certains usages rituels et décoratifs qui se sont développés sur des nouvelles bases dans un milieu nouveau.

Nous en déduisons que, comme les stèles de Chavin et les bas-reliefs de Manabi, nos dalles de Costa Rica étaient destinées à rehausser l'éclat de quelque lieu de culte. Elles y étaient dressées. Peut-être servaient-elles de fond, et peut-être de cadre, à une statuette. Ceci expliquerait le rejet du décor sur les bords. Par là elles s'apparentent encore aux stèles de Manabi où la statue est en quelque sorte combinée avec le cadre. Je pense, ce disant, aux bas-reliefs des groupes 1 à 7 de Saville ³ sur lesquels nous voyons une figure féminine assise (cf. fig. 3) ou un personnage féminin ou masculin debout, apparaissant dans une sorte de niche ou de cadre. Le décor est plus important au-dessus de la figure que sur le côté et il y a parfois de petits animaux (des singes ou des oiseaux) qui lui sont accolés. Nous y trouvons un parallèle à tous les éléments décoratifs des stèles de Costa Rica.

Le rapprochement ne manque pas d'être troublant, mais faute de précisions chronologiques il ne peut nous mener qu'à des suppositions et il est impossible de déterminer si ce sont les artistes de Manabi qui auraient combiné la statue et son cadre ou les Guetar qui les auraient dissociés.

En tout cas, je crois qu'il y a lieu de voir dans nos dalles des objets de cultes ayant été présentés debout aux yeux des fidèles. N'employons pas à leur sujet, comme Saville l'a fait pour les bas-reliefs de Manabi, le mot « idoles », mais il est vraisemblable qu'elles faisaient partie du culte privé, puisque, comme les métates cérémoniels, elles ont suivi leur possesseur dans la tombe ⁴. Le but

1. SAVILLE, *o. c.* I, pl. XXXIV et XXXVIII, II, pl. VI.

2. *The Maya and their Neighbors*, New-York, 1940.

3. *O. c.*, II, p. 138 à 154.

4. L'emploi des métates cérémoniels est attesté par leur usure même, voir A. DORSINFANG, *Les Métates de Costa Rica. Journal de la Société des Américanistes*, 1955, p. 131-147.

qui a présidé à leur élaboration n'était donc pas celui d'en faire des dalles funéraires, ni de première ni de seconde inhumation.

*Style et place de notre pièce
dans l'ensemble de la série des dalles connues actuellement.*

Toutes les dalles costaricaines proviennent du versant atlantique de la chaîne de montagnes qui forme l'épine dorsale du Costa Rica. Leur origine se réduit même à la région circonscrite à Las Mercedes et ses environs. Tant que des fouilles systématiques n'auront pas exhumé les richesses que nous réservent peut-être d'autres sites du haut pays costaricain, cette dernière remarque ne pourra être retenue pour préciser, *a priori*, l'origine précise de toute pièce semblable.

Notons cependant qu'aucune dalle n'a été trouvée ni sur la côte du Pacifique ni au Chiriqui.

Les différences que nous constatons dans leur facture et leur style sont donc des différences locales ou chronologiques dans l'ensemble d'un art que nous attribuons aux Guétar qui habitent ces régions et les habitaient déjà à l'époque de la conquête.

Le nombre des dalles retrouvées ne permet guère de subdiviser celles-ci en ateliers comme nous croyons pouvoir commencer à le faire pour l'ensemble des métates ¹.

M. Mason a déjà réuni les pièces de la collection Keith en groupes plus ou moins homogènes, selon le mode de décor utilisé. Il n'y a aucun doute que certaines sont proches parentes entre elles par la facture ². Et pour en revenir à notre dalle bruxelloise, le sujet de sa frise terminale l'apparente à l'une des pièces de la collection Keith que couronnent trois jaguars dont celui du centre tient les deux autres par la queue ³. Mais le style avec lequel sont rendus les animaux l'en écarte. Les trois figures terminales de la pièce de Mason pl. 32 *c* s'insèrent dans un cadre rectangulaire et y apparaissent à claire-voie ; le mouvement des figures latérales soutenant l'extrémité de la barre terminale unit l'ensemble de ces éléments en un tout d'une façon qui honore l'artisan, auteur de cette frise. Un décor géométrique rehausse la dalle sur trois côtés mais si le sujet et l'élégance de la composition rappellent notre stèle, il n'y a pas entre les deux objets une unité de facture qui permette de les attribuer à un même atelier. Je ne crois pas me tromper, par contre, en avançant que cette dalle-là a pu être sculptée dans l'atelier d'où est sorti le « tabouret » à singes-atlantes reproduit par M. Mason à la planche 28 *c* de son livre.

Je trouve par contre plus de rapprochements à faire avec les deux stèles du Musée National de Costa Rica (pl. V, 4, 5). Malheureusement toutes les reproduc-

1. A. DORSINFANG, *o. c.*

2. MASON, *o. c.*, pl. 30 *c* et *e*, pl. 30 *b* et pl. 33 *b*.

3. MASON, *o. c.*, dalle pl. 32 *c*.

tions de ces bas-reliefs, provenant sans doute du même cliché, sont mauvaises.

Il est malaisé d'apprécier le style des frises à jours qui les terminent. D'une part, nous avons une dalle brisée en oblique : sous un lien terminal en triangle formant fronton (il s'agit en réalité de prolongement des queues des animaux placés aux angles et qui s'y ébattent la tête en bas), trois figures : un quadrupède au centre (singe sans doute, peut-être félin) et deux oiseaux (le bec en pointe exclut l'idée d'une chauve-souris) ¹. D'autre part, nous voyons une dalle intacte surmontée de cinq figures : alternativement trois quadrupèdes et deux oiseaux ². Toutes deux portent des petits animaux le long des longs côtés. Cependant, si une raideur notable écarte un rapprochement stylistique entre la seconde de ces dalles et la nôtre, je crois trouver certaine parenté avec l'allure recherchée des petits mammifères acrobates qui, sur la première, s'accrochent au rebord de la pierre exactement comme ils le font le long de la nôtre.

Mais y il a certainement plus qu'une simple affinité entre la belle dalle ovale d'Anita Grande (pl. V, 1) et la nôtre.

Nous avons écarté cette pièce lorsqu'il s'agissait d'examiner le rôle joué par ces pierres, mais nous devons y faire appel en ce moment, où nous nous plaçons uniquement au point de vue de la facture stylistique.

L'artisan a choisi ici aussi la technique du bas-relief sans partie ajourée, et le thème même est semblable : la pièce est ovale et la courbe terminale est d'un côté soulignée d'un bas-relief représentant sept animaux alternativement debout et renversés, de sorte que le second, le quatrième au centre et le sixième portent les quatre autres la tête en bas de la même façon qu'en usent nos figures de la dalle de Bruxelles.

Il me semble que la figure centrale est également une chauve-souris ; les pattes antérieures ne sont pas attachées au col et ne rappellent nullement les articulations de l'aile, mais la présence de la queue d'oiseau entre les pattes postérieures, comme c'est l'usage pour figurer la chauve-souris, et la tête nettement triangulaire me suggèrent cette identification ; les autres bêtes sont sans doute des félins, aussi remuants et contorsionnés que ceux de Bruxelles. Le rendu des détails et du relief des corps, l'utilisation de la ligne des queues pour unir les éléments du décor rapprochent la frise d'Anita Grande de la nôtre.

Le décor secondaire est différent, 21 chauves-souris volent vers le centre et forment le long du bord une sorte de cadre qui prend un peu plus d'importance à l'apex inférieur de l'ovale où les trois figures terminales sont un peu plus grandes, mais sans atteindre l'importance de la frise opposée. Comme c'est souvent le cas dans l'art du Costa Rica, ces chauves-souris sont en partie en relief, en partie dessinées dans la pierre.

1. LOTHROP, *o. c.*, fig. 179 b.

2. LOTHROP, *o. c.*, fig. 179 a. — Voir aussi pour ces dernières pièces W. D. STRONG, *The Archeology of Costa Rica and Nicaragua* in J. S. STEWARD, *Handbook of the South American Indians*, vol. IV, 1948, p. 133, fig. 23.

Il semble évident que les deux dalles, celle de Bruxelles et celle du Museum of American Indians de New York qui fut trouvée à Anita Grande, ont été exécutées dans un même atelier et présentent entre elles une affinité plus grande qu'elles n'en ont avec les autres objets de la même catégorie. Ces tentatives pour grouper les pièces connues en ateliers ou en ensembles stylistiques sont encore tâtonnantes, il est vrai, et comportent des lacunes et des points d'interrogation, mais je crois qu'en s'additionnant et en se complétant, elles finiront par nous donner une vue plus claire des richesses de nos collections.

Ajoutons encore que, par la conception même de leur décor, cette série de dalles ne sont pas isolées dans l'art précolombien.

A travers toute l'Amérique du Sud nous trouvons la conception du décor d'un objet plat rectangulaire sous forme de figures groupées en frise ou rejetées en ronde bosse au-dessus du bord supérieur, je pense aux plaques d'or surmontées d'une scène où figure un personnage central flanqué de deux singes ¹ et surtout aux tablettes de bois comme celles destinées à la préparation du tabac à priser en Argentine ² et au Chili ³. M. Bennett les rapproche des tablettes de pierre de style Tiahuanaco classique et on leur applique parfois le terme de *tabletas de ofrendas*. Ceci n'est qu'une remarque secondaire mais elle souligne que les conceptions esthétiques et décoratives locales, comme les traditions religieuses et culturelles, sont rarement isolées et sans liens avec l'extérieur, même lorsque elles portent la marque d'un vigoureux caractère régional.

Il est malaisé d'établir sur cette simple constatation, comme sur les analogies signalées plus haut avec la sculpture de l'Équateur et du Pérou, l'hypothèse d'une corrélation chronologique définie, mais déjà de nombreux rapprochements entre l'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale ont pu être relevés.

C'est dans ce grand courant qu'a pris naissance notre dalle dont je me suis efforcée d'éclairer le sens et la place.

Il est intéressant de voir s'approfondir petit à petit la compréhension que nous pouvons avoir du passé des arts américains non seulement par une connaissance plus grande des archéologies régionales, mais aussi par la multiplication des comparaisons qui, par dessus les frontières, relie les cultures et les styles. Nous nous efforçons d'atteindre à une vaste fresque qui, sans négliger les aspects particuliers des civilisations locales, révélera l'ensemble de ce grand courant humain que fut le monde précolombien. Nous n'en sommes pas encore là et l'étude de notre dalle de Bruxelles n'est qu'une petite contribution à cet édifice.

1. J. STEWARD, *Handbook of the South American Indians*, vol. II (The Andean Civilisation), 1948, pl. 138.

2. J. STEWARD, *ibidem*, fig. 57 ; A. BASLER et E. BRUMMER, *l'Art Précolombien*, Paris, 1928, pl. 125 A et B.

3. J. STEWARD, *ibidem*, pl. 132 h et i et p. 612.

Illustration non autorisée à la diffusion

Dalle sculptée d'Amérique Centrale
(Musées Royaux d'art et d'histoire, Bruxelles, AAM 47-17).

Illustration non autorisée à la diffusion

1. — Dalle d'Anita Grande, d'après Lothrop. *Pottery of Costa Rica*, pl. CXXXIX.
2. — Dalle Costaricaine, Coli. Keith, d'après Mason, pl. 34 b.
3. — Bas-relief de Manabí, d'après Saville. *Antiquities of Manabí*, II, pl. LII, 1.
- 4, 5. — Dalles du Musée de San José, Costa Rica, d'après Lothrop, II, fig. 179.